



# NOUVELLES IMAGES d'HAÏTI

**Le mensuel du Collectif Haïti de France**

## SOMMAIRE

**Page 1**

L'ARTICLE DU MOIS

**Les violations des droits des migrants haïtiens**

**Page 3**

VU DANS LA PRESSE ET L'ÉDITION

**Page 4**

LES NOUVELLES DE NIH ONT UNE ÉNERGIE DURABLE

L'ACTUALITÉ DU CHF

Extrait de la lettre ouverte du CHF au MAE

## EDITORIAL ——— Novembre/Décembre 2019 - n°180

La fin de l'année de l'année 2019 est marquée par une mobilisation sans précédent de la société civile pour demander la justice sociale, plongeant malheureusement le pays dans une crise qui ne cesse de s'aggraver. Ces événements ont certes rappelé la fragilité et l'instabilité du pays mais ont également révélé la force d'une jeunesse et d'une grande partie du peuple haïtien qui revendique un changement, une rupture avec un système corrompu, injuste et profondément inégalitaire.

Une mobilisation qui souligne la détermination de ce peuple à se battre pour pouvoir vivre dignement dans leur pays. Ce mois-ci, Nouvelles Images d'Haïti a donc choisi de revenir sur les enjeux de migrations des Haïtiens en République dominicaine en proposant à Gervely TENEUS de partager ses propos présentés dans le cadre du festival international de géographie organisé à St Dié-des-Vosges autour du thème « Migrations dans l'espace Caraïbe : enjeux et perspectives ».

## L'ARTICLE DU MOIS

### **Les violations des droits des migrants haïtiens et de leurs descendants en République Dominicaine : pour une controverse autour d'un problème public**

*Par Gervely TENEUS, étudiant en master Sociologie des organisations et de l'Action Publique et coordonnateur de la Ligue d'Action pour une Alternative Citoyenne (LAAC).*

Depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le non-respect des droits des migrants haïtiens et de leurs descendants en République Dominicaine est devenu un problème majeur. Il est vrai, dès les années 1920, la migration massive des travailleurs haïtiens vers la République voisine se déployait sur un fond d'exploitation qui rappelait étrangement le système esclavagiste de Saint-Domingue. Mais, c'est surtout à partir du génocide de 1937 qui a coûté la vie à plus de quinze mille (15 000) Haïtiens et, un peu plus tard, en 1991, avec les premières vagues d'expulsion collective d'Haïtiens, que la question des droits des migrants commence à se poser avec une plus grande acuité. Malgré les conditions inhumaines dans lesquelles vivaient les Haïtiens et leurs enfants dans les *bateys* dominicains durant presque tout le XX<sup>e</sup> siècle, il a fallu attendre la décennie des années 90, avec la création de plusieurs

organisations de défense des droits des migrants, tant en Haïti qu'en République Dominicaine, pour que les violations des droits de cette catégorie deviennent un sujet d'attention, dont les deux États et certaines instances internationales tentent parfois à s'emparer.

Depuis lors, en dépit de nombreux efforts de mobilisation et de dénonciation consentis par certains acteurs sociaux, le problème de violation systématique des droits des Haïtiens et de leurs descendants en République Dominicaine, malgré les remous qu'il suscite, semble rester en marge de l'agenda des deux États. Face à ce constat, nous avons été amenés à nous interroger sur ce problème aussi criant que récurrent. Cet article propose d'analyser le processus par lequel les violations des droits des migrants haïtiens parviennent à s'instituer comme un

mécanisme de régulation du problème migratoire haïtiano-dominicain, et d'élucider certains défis majeurs à la construction d'un véritable agenda binational où migration et droits humains se réconcilient.

### **Vue d'ensemble actuelle de la question migratoire haïtiano-dominicaine**

Depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, les mouvements migratoires entre Haïti et la République Dominicaine s'inscrivent fondamentalement dans un contexte caractérisé par trois marqueurs principaux. En premier lieu, le déclin de l'industrie sucrière dans les Caraïbes, initié depuis les années 1930. En deuxième lieu, l'émergence d'autres secteurs comme le tourisme et les grandes infrastructures urbaines s'inscrivant dans une sorte de reconversion des économies de la région. En troisième lieu, la dégradation de plus en plus accrue des conditions de vie de la paysannerie, de la classe ouvrière et de la « classe moyenne » en Haïti, qui occasionne chez ces catégories sociales une véritable obsession du départ.

Il suffit simplement de regarder certains indicateurs socio-économiques pour comprendre la complexité des facteurs de répulsion qui, à côté des motivations individuelles, constituent sans conteste des déterminants non négligeables de la « fuite des Haïtiens » vers la République Dominicaine et d'autres pays de la région. Des statistiques récentes estiment qu'un quart ( $\frac{1}{4}$ ) de la population haïtienne vit en situation de pauvreté extrême avec moins de 1,25 dollars américain par jour ; près de 60% des ménages haïtiens vivent en situation de pauvreté multidimensionnelle, car ils n'ont pas d'accès à au moins trois (3) des sept (7) composantes de base du bien-être : éducation des enfants et des adultes, eau potable, assainissement amélioré, source d'énergie fiable, logement décent et sécurité alimentaire (Banque Mondiale, 2014). A cela s'ajoutent des indicateurs démographiques montrant un pays en incapacité d'exploiter le « bonus démographique » que représentent plus de 20% des jeunes âgés de 15 à 24 ans. Pour preuve, 18% de ces jeunes n'ont aucun niveau d'instruction. Dans un tel contexte, la migration vers d'autre pays participe d'une stratégie de survie, d'une quête existentielle des couches les plus faibles de la société haïtienne.

Dans la situation haïtiano-dominicaine, les trois dernières décennies sont marquées par un double constat. L'accroissement de vagues migratoires essentiellement informelles composées d'une main d'œuvre haïtienne non-qualifiée et l'utilisation massive de cette force de travail dans de nouveaux secteurs de l'économie dominicaine. Dans un tel contexte se développe le point d'ancrage d'une double dépendance. D'une part, Haïti continue à jouer le rôle de réserve de main d'œuvre non-qualifiée pour l'économie dominicaine, rôle qui lui a été attribué depuis l'occupation américaine de 1915 à 1934. D'autre part, l'utilisation de cette main d'œuvre fragilisée reste une nécessité pour la République Dominicaine qui continue à en être largement dépendante. Evidemment,

cette double dépendance ne signifie nullement que les deux pays se retrouvent dans une relation d'égalité au niveau économique, social et diplomatique. Au contraire, l'inégalité de pouvoir et de développement entre Haïti et la République sont des paramètres indiscutables qui influencent ce qui se joue dans le champ de la migration et, particulièrement, en matière de respect des droits des migrants. Toutefois, cette double dépendance, loin d'être un problème en soi, constitue un angle d'attaque potentiel pour les deux États s'ils veulent effectivement se mettre autour d'une table pour dialoguer sur la question migratoire. Pour y parvenir, il y a nécessité de reconnaître l'urgence que représente cette réalité épouvantable et historique de négation des droits des migrants.

### **De la non-reconnaissance des droits à la régulation d'exception**

L'histoire des mouvements migratoires entre Haïti et la République Dominicaine s'est construite sur une longue tradition de non-reconnaissance des droits des travailleurs migrants. En effet, cette non-reconnaissance peut être comprise dans une double dimension indissociable. D'une part, dès les premières vagues migratoires des travailleurs haïtiens en territoire voisin, cette catégorie sociale n'a jamais été reconnue et acceptée comme étant des « citoyens travailleurs », donc détenteurs de droits fondamentaux et de droits économiques et sociaux, pour lesquels les deux États ont obligations. Certes, il y a eu des « pseudos accords » d'embauchage qui ont été conclus entre ces deux États de 1952 jusqu'en 1986 et qui permettaient aux industries sucrières dominicaines de pourvoir à leur besoin de main d'œuvre en Haïti. Mais un simple examen des faits historiques laisse comprendre que ces prétendus accords ne comportaient aucune garantie de droits aux travailleurs haïtiens recrutés plutôt dans des conditions quasi similaires à la traite des esclaves.

D'autre part, et conséquemment, les traitements infligés à ces travailleurs dans les *bateys* dominicains traduisaient une réalité inhumaine où les Haïtiens et leurs enfants étaient réduits à la servitude sans pouvoir jouir de leurs droits les plus élémentaires que sont par exemple l'existence civile, l'accès à l'éducation et au logement, l'accès à la liberté, entre autres. Livrés au bon vouloir des employeurs dominicains, ces malheureux travailleurs haïtiens et leurs familles faisaient et continuent à faire face au rejet d'une société d'accueil qui, jusqu'à nos jours, les considère comme nécessaires mais indésirables (Wooding & Williams, 2001). Autrement dit, ils doivent répondre à la double injonction paradoxale d'une société qui, sous une forme ou une autre, les invite à venir faire fonctionner une économie en pénurie de main d'œuvre, et en même temps leur refuse toutes opportunités pouvant leur permettre d'intégrer les structures formelles du jeu social. Dans un tel contexte, ces travailleurs sont appelés à se forger une existence ailleurs, tout en étant oubliés par leur société d'origine qui ne les reconnaît guère comme une composante à part entière de la diaspora haïtienne.

Entre l'abandon de l'Etat d'origine et le rejet de l'Etat d'accueil, le déni des droits des migrants haïtiens et de leurs descendants en République Dominicaine devient aujourd'hui la forme dominante du problème que pose la migration haïtienne. Ce déni participe, en effet, de ce qu'on peut appeler une régulation d'exception qui est instituée à travers le temps dans la dynamique d'échange entre les gouvernements dominicains et haïtiens autour de la question migratoire. La notion de régulation, renvoie au fait qu'un système d'action est construit et structuré de telle manière qu'en réussissant à s'échapper aux règles du jeu un acteur arrive à prendre son contrôle, c'est-à-dire à tirer le meilleur profit de ce jeu (Crozier, 1988). Elle permet de donner du sens à des éléments qui, apparemment, peuvent paraître indépendants les uns des autres. Elle propose de trouver la cohérence cachée des discours, des pratiques et des comportements observés des deux côtés de l'île et qui ne doivent pas être compris comme de simples inactions, des erreurs banales du passé, ou des menaces actuelles aux droits humains. Il s'agit plutôt d'une forme instituée de résolution des problèmes que pose la migration haïtiano-dominicaine.

### **Eléments de Perspectives**

L'examen du problème de violation des droits des migrants haïtiens et de leurs descendants en République Dominicaine nous permet de comprendre qu'il y a une cohérence historique entre la logique d'action des

gouvernements qui se sont succédé à la tête de ce pays, par rapport aux migrants. Si, à des moments donnés, les méthodes d'intervention ont changé, il n'en demeure pas moins que leur finalité reste et demeure la même : *maintenir les travailleurs haïtiens et leurs descendants dans une situation de vulnérabilité administrative pour faire obstacle à leur intégration dans la société dominicaine*. Parallèlement, on y voit aussi la cohérence, peut-être imperceptible, du positionnement des élites dirigeantes haïtiennes qui, historiquement, se sont alliées parfois aux élites dominicaines ou alors préfèrent l'indifférence face la souffrance des ressortissants haïtiens et de leurs progénitures en territoire voisin.

Entre l'alliance avec l'opresseur et le silence face à la souffrance des opprimés, c'est la faillite d'une élite haïtienne incapable de répondre à sa vocation première, celle de créer les conditions (intellectuelles, sociales, politiques, économiques, morales) nécessaires au bien-être de tous les Haïtiens particulièrement des couches les plus faibles. Face à la brutalité actuelle des autorités dominicaines sur la question des droits des migrants haïtiens et des dominicains d'origine étrangère, mais aussi face à cette indifférence des dirigeants politiques haïtiens, il y a une urgente nécessité pour chaque citoyen de se positionner autour de cette cause qui, rappelons-le, concerne l'avenir, l'existence de plus d'un demi-million de personnes, dont une large part sont des Haïtiens. Il s'agit d'abord et avant tout d'une question de responsabilité citoyenne.

## **VU DANS LA PRESSE ET L'EDITION**

### **Libération – 12/12/2019 – Interview de Gary Victor et Makenzy Orcel : « La terrible nuit haïtienne a encore de beaux jours devant elle »**

Deux écrivains décrivent la corruption et la violence qui règnent dans l'île sous les yeux indifférents du monde. Ils racontent comment une caste de Créoles et d'affranchis s'est approprié le pouvoir, intériorisant le racisme des colons. Selon eux, Haïti est un système d'apartheid.

#### **Pourquoi Haïti ne parvient-il pas à sortir de la tragédie ?**

**Gary Victor** : C'est un système d'apartheid qui sévit en Haïti, et cela date d'avant l'indépendance. Aujourd'hui, moins de 10 % de la population détient plus de 80 % des richesses nationales ; le système éducatif, à plusieurs vitesses, favorise les riches, la classe moyenne se saigne pour payer l'école de ses enfants. Ceux qui détruisent le pays, c'est une dizaine de familles alliées à une faune hétéroclite composée de contrebandiers et autres trafiquants de drogue, comme au temps de la colonie où il y avait les colons et les commandeurs. Ce groupe social a récupéré la colonie française. Ajoutez à cela que le pays est sous la coupe des Etats-Unis. La plupart des hommes politiques et le président de la République lui-même ne sont que des marionnettes.

**Makenzy Orcel** : La crise en Haïti est profonde. Au

lendemain de l'indépendance, en 1804, on a raté la possibilité de créer un vrai Etat indépendant. La dette de l'indépendance réglée en francs or à la France, l'ingérence internationale dans les affaires intimes du pays, l'occupation américaine qui a créé la république de Port-au-Prince (environ 3 millions d'habitants), la dictature duvaliériste (certains barons sont toujours là, ils financent généreusement l'ignorance et l'oubli, ça leur permet de vivre peinarde dans le pays qu'ils ont torturé, assassiné pendant trois décennies, et même plus), les coups d'Etat sanglants à la queue leu leu, les élections truquées, ajustées selon les vœux de cette déveine cordée, ce morpion qu'on appelle «la Communauté internationale» qui s'immisce sous des formes diverses et variées mais absurdes : ONG, missions stabilisatrices, de maintien de la paix, etc. Aujourd'hui, ce pays (pas l'un des plus pauvres, mais des plus appauvris, pillés) n'en peut plus, il crève sous les yeux indifférents du monde entier. Sa survie et son épanouissement ne font pas partie du programme des puissants nationaux et internationaux. Tant qu'on ne laisse pas les Haïtiens décider de leur propre bonheur (ou de leur propre malheur, en tirant des leçons, et continuer) tous seuls, la terrible nuit sociopolitique (systémique) haïtienne aura encore de beaux jours devant elle.

Pour sa sixième édition, le Salon du livre haïtien qui a lieu ce week-end s’offre un bel écrin dans les salons de la mairie du 15<sup>e</sup> arrondissement. Organisée depuis 2014, la manifestation espère voir le nombre de ses visiteurs augmenter encore. (...) Après Yanick Lahens, Louis-Philippe Dalembert et Gary Victor les années précédentes, Josette Bruffaerts-Thomas, la présidente de l’organisation se réjouit d’accueillir Dany Laferrière de l’Académie française comme invité d’honneur à l’occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire d’Haïti Futur. (...).

**LE FIGARO. - Vous êtes l’invité d’honneur de la nouvelle édition du Salon du livre haïtien. Que représente selon vous cette manifestation?**

Dany LAFERRIÈRE. - Pour moi, c’est tout à fait normal qu’il existe un Salon du livre haïtien à Paris. Car il y a un grand nombre d’Haïtiens qui y vivent et de lecteurs français qui lisent la littérature haïtienne. Je ne fais que cela: fréquenter les salons du livre un peu partout dans le monde. C’est la dernière grande trouvaille depuis les 30-40 dernières années: le livre est fêté un peu partout de manière collective. Ce n’est plus un lecteur qui entre dans une librairie pour acheter un livre. Les salons permettent de rencontrer dans un même espace, des lecteurs, des auteurs, des libraires et des éditeurs.

**Comment se porte l’édition en Haïti?**

L’édition à compte d’auteur est la grande tradition en Haïti, malgré les 32 coups d’État qui ont émaillé l’histoire, malgré les difficultés économiques, les problèmes particuliers (car les individus ont aussi des problèmes particuliers). Malgré tout cela, la littérature haïtienne n’a jamais cessé d’exister. Il n’y a jamais eu d’interruption sur la ligne de la littérature haïtienne. Ça a toujours été continu, il y a toujours eu des écrivains, des écoles, etc. Chaque époque a donné ses écrivains phares. Et des thèmes spécifiques qui accompagnent l’époque.

**Dans ce pays où les services de base manquent, comment expliquer une telle richesse?**

Si on regarde attentivement, les moments de crise n’ont pas fait baisser la création comme les moments de calme ne l’ont pas fait augmenter. On dirait une ligne parallèle à la réalité politique et sociale. Contre vents et marées, la création continue. Le romancier Jacques Stephen Alexis a dit Si les Haïtiens ont échoué en politique, ils ont réussi en littérature. Pas seulement la littérature mais également, la peinture, la musique et la danse. Comme si l’art était cet oxygène qui permet au pays de respirer quelle que soit la situation, quelle que soit la pression qu’on exerce sur le corps social. Lire la suite sur [Lefigaro.fr](http://Lefigaro.fr).

## Les nouvelles de NIH ont une énergie durable

**NIH n°141 (07-08/2019) : « M » comme minorité mal traitée.**

**Têtu - 25/11/2019 – Société : Le militant LGBT haïtien Charlot Jeudy est mort.**

C’est une triste nouvelle pour la communauté LGBT+ haïtienne. Ce lundi 25 novembre, l’Ambassade de France a confirmé le décès d’un militant de longue date, Charlot Jeudy. (...) Agé de 34 ans, Charlot Jeudy était très engagé pour les droits des personnes LGBT+. Il était notamment président de l’association Kouraj, fondée le 18 décembre 2011, qui se décrit comme « la première et la seule organisation militante LGBT haïtienne en Haïti ».

Selon leur site, « elle mène des actions de communication et de sensibilisation, tout d’abord pour répandre l’esprit de militantisme au sein des communautés LGBT en Haïti, ensuite pour rassembler toutes les personnes LGBT dans une lutte pour le respect de leurs droits humains, et enfin pour changer les mentalités et combattre les préjugés répandus au sein de l’ensemble de la société civile haïtienne ». (...)

## L’ACTUALITE DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE

**Extrait de la lettre ouverte du Collectif au Ministre des Affaires étrangères**

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, [...] La corruption et l’impunité ne peuvent plus être tolérées, seule la justice sociale permettra un retour à la paix et à la stabilité. [...] C’est pourquoi le CHF tient à témoigner de son attachement aux principes contre l’impunité du Haut Conseil des Nations unies aux Droits de l’Homme de 1997, aussi appelés « principes Joinet ». Nous nous joignons aux nombreuses voix qui se sont élevées à

travers Haïti pour exiger de ne pas mener le pays à une insurrection violente, et d’écouter la demande légitime du peuple. Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, nous vous invitons à user de toute votre influence au sein des Nations Unies et du « Core Group » des pays amis d’Haïti, afin que la bonne décision soit prise pour répondre à l’appel du peuple haïtien, et éviter que le pays ne s’enfonce encore plus dans le chaos.

**Le Collectif Haïti de France vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d’année.**

Nouvelles Images d’Haïti est un bulletin du Collectif Haïti de France - 21 ter rue Voltaire - 75011 Paris

Comité de rédaction : Bernard LERAY-GREVECHE, Mathilde ORY, Giuliano BUZZAO

Geneviève GREVECHE-LERAY, Yves MICHEL THOMAS, Lucie HUGUET

Directrice de publication : Ornella BRACESCHI.

Tél : 01 43 48 31 78 / [comiteredaction@collectif-haiti.fr](mailto:comiteredaction@collectif-haiti.fr)